

UNIVERSITE PROTESTANTE
D'AFRIQUE CENTRALE
(UPAC)

Foi - Science - Témoignage



PROTESTANT UNIVERSITY
OF CENTRAL AFRICA
(PUCA)

Faith - Science - Witness

INSTITUT UNIVERSITAIRE PROTESTANT DE YAOUNDE
PROTESTANT UNIVERSITY INSTITUTE OF YAOUNDE
Faculté des Sciences Sociales et des Relations Internationales (FSSRI)
Faculty of Social Sciences and International Relations (FSSIR)

B.P. 4011 Yaoundé – Rue 1.161 Djoungolo – Yaoundé 1^{er} / Cameroun

Tél. : (+237) 222 21 26 90 / 243 64 62 42

Site web : www.upac.cm

E-mail : decanat.fssri@upac.cm / secretariat.general@upac.cm / rectorat@upac.cm

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES (FSSRI)

CONSTITUTION DES DOSSIERS

CYCLE LICENCE (*l'entrée en première année se fait exclusivement sur concours*)

1. Fiche d'inscription à retirer au décanat de la Faculté ou à la Direction de la Communication et des Relations Publiques en charge du concours ou à télécharger sur le site web : www.upac.cm
2. Une demande d'admission manuscrite adressée au Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé
3. Un Curriculum vitae détaillé,
4. Un certificat médical (datant moins de trois mois),
5. Trois photos 4x4,
6. Une photocopie certifiée de l'Acte de naissance,
7. Une photocopie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE O Level et du Relevé des notes,
8. Des photocopies certifiées conformes du Probatoire et du Relevé de notes,
9. Frais de dossiers : 25.000 F CFA non remboursables à payer sur le compte de la Faculté.

NB : *Une photocopie en couleur du dossier pour le service de la scolarité.*

10. Scolarité annuelle : **600.000 F** payable par tranche après admission (voir le service du Décanat).

ADMISSIONS SUR ETUDE DE DOSSIERS POUR LES NIVEAUX INTERMEDIAIRES :

Licence 2 et 3 :

Outre les pièces exigées pour le dossier du cycle de Licence 1, il faut produire les photocopies certifiées des relevés de note de Licence 1 (pour le niveau 2), de Licence 1 et 2 (pour le niveau 3).

NB : *Une photocopie en couleur du dossier pour le service de la scolarité.*

Master 1 :

NB : En plus des pièces exigées pour le cycle de Licence, il faut les pièces suivantes :

1. La photocopie certifiée de la Licence

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°07/0139/MINESUP du 21 septembre 2007

Authorized by Decision N°07/01/39/MINHED of September 21, 2007

Arrêté d'agrément N°20-00429/MINESUP du 01 juin 2020

2. Les photocopies certifiées des relevés de notes de Licence 1, 2 et 3
3. Une lettre de recommandation sous plis fermé d'un enseignant (chargé de cours) du candidat au cycle de Licence ou une autorisation de l'employeur pour les candidats travailleurs de l'Etat et du secteur privé.
4. Frais des dossiers : **25.000 F CFA** non remboursables à payer sur le compte de la Faculté.

NB : Une photocopie en couleur du dossier pour le service de la scolarité.

5. Scolarité annuelle : **900.000 F** (y compris les frais d'inscription) payable par tranche.

NUMERO DU COMPTE BANCAIRE : 10005-00001-02809851002-67

CODE SWIFT : CCEI CM CX

TITULAIRE DU COMPTE : UNIVERSITE PROTESTANTE D'AFRIQUE CENTRALE

BANQUE : AFRILAND FIRST BANK

NB : L'original du reçu de banque doit être déposé au **Secrétariat du Doyen** de la FSSRI pour enregistrement et une autre copie à la **Direction Financière** de l'UPAC pour la comptabilité.